



ANNEXE 2 : SIGNATAIRES (min. 3 par dossier de candidature)

26 AVRIL 2026 – ELECTION DU SYNDIC (1^{er} tour)

COMMUNE : LAVEY-MORCLES



DENOMINATION DE LA LISTE : _____

N°	Nom(s)	Prénom(s)	Année de naissance	Domicile (adresse complète)	Signature	Contrôle (laisser en blanc)
1				Rue : NP : Localité :		
2				Rue : NP : Localité :		
3				Rue : NP : Localité :		
4				Rue : NP : Localité :		
5				Rue : NP : Localité :		
6				Rue : NP : Localité :		
7				Rue : NP : Localité :		
8				Rue : NP : Localité :		

- Chaque dossier de candidature doit être appuyé par **au moins trois** membres du corps électoral de la commune. Il n'y a pas de limite supérieure.
- Nul ne peut parrainer plus d'un dossier de candidature pour une même élection.
- Une personne candidate peut parrainer son propre dossier de candidature.
- Nul ne peut retirer sa signature une fois le dossier déposé au greffe.
- Les noms des signataires peuvent être consultés au greffe municipal.